

Yaoundé, le 12 Décembre 2009

Monsieur le Ministre
De l'enseignement supérieur

Réf : 133/DEN/RG/09

**Objet : Brochure sur les actions du MINSUP en faveur des membres
de la communauté universitaire en situation de vulnérabilité**

Monsieur le Ministre,

Nous accusons réception d'une copie de la brochure que votre Département ministériel vient d'élaborer, en faveur des membres de la communauté universitaire en situation de vulnérabilité. Il s'agit d'une initiative très heureuse que nous apprécions et encourageons.

Permettez nous cependant, de saisir cette occasion pour vous rappeler l'urgence des actions qui se manifestent, dans le domaine du logement universitaire et des structures de soin appropriées. De nombreux étudiants vivent pratiquement moins que des rats, brutalisés en permanence, discriminés par l'origine sociale et régionale, agressés souvent par des bailleurs véreux, dormant à la belle étoile pour certains. Les projets annoncés dans le domaine tardent à voir le jour, et l'étudiant camerounais ne ressemble en rien à la jeunesse de qui l'on attend le développement du pays.

Par ailleurs, les frais universitaires sont devenus un véritable facteur d'exclusion. Seuls les enfants des riches, des hauts fonctionnaires, et des usagers peuvent aujourd'hui accéder à des formations professionnelles. L'inflation des frais universitaires a pris l'allure d'un complot contre la formation des jeunes. La maîtrise professionnelle et certains Masters dans les universités d'Etat, atteignent 500.000 FCFA. Le paradoxe c'est que ceux qui fixent ces montants ont bénéficié de la totale gratuité à leur époque. C'est scandaleux.

Convaincu que vous pouvez travailler à éliminer ces facteurs de vulnérabilité, d'exclusion, de marginalisation et de discrimination, nous vous promettons d'avance notre soutien pour toutes les initiatives qui iraient dans ce sens.

Avec les assurances de notre haute considération./.

Le Président de la Commission
SHANDA TONME

